

lettre **DU** projet

Mai 2016

3^E ARR^T

CENTRE
NORD

cn

PROJET DE
RENOUVELLEMENT
URBAIN



La Cité de la Musique et plus haut l'entrée de l'îlot Velten sur la rue Bernard Du Bois, s'ouvrent sur une large esplanade vers la Porte d'Aix et le futur parc urbain de Saint-Charles

VELTEN, AU CŒUR DU CENTRE

Entre Belsunce, Porte d'Aix et gare Saint-Charles, l'îlot Velten réunit plusieurs équipements publics sur l'emplacement et dans les bâtiments d'anciennes brasseries qui portaient ce nom. Objet d'une prochaine opération de restructuration (lire pages suivantes), il est aussi au cœur d'un secteur plus vaste en pleine transformation avec de nombreuses interventions rattachées au projet de renouvellement urbain du Centre Nord,

soutenu par l'Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU). C'est le cas de l'aménagement de la place Fare-Petites Maries, toute proche, et de la restructuration de l'îlot Korsec pilotés par la Soléam, tandis que la réhabilitation de 18 logements de la rue Pressensé, actuellement gérés par Erilia, a été menée par Marseille Habitat. L'aménagement de la ZAC Saint-Charles dans le cadre du projet Euro-méditerranée, et notamment du futur

parc urbain Saint-Charles, va par ailleurs considérablement transformer cette entrée du centre-ville.

En mai, s'engage un long chantier de trois années piloté par la Ville de Marseille, qui va non seulement revaloriser l'îlot Velten, mais aussi améliorer la liaison entre le futur parc urbain et le quartier Belsunce, en espérant la rencontre des nouveaux arrivants et des anciens habitants.

Aujourd'hui, l'îlot Velten abrite la Cité de la Musique, avec, en sous-sol, des salles de cours et une salle de concert « Les Caves », le centre social et le centre d'animation de quartier Velten... Or, ces équipements ont besoin d'être rénovés pour être plus fonctionnels et accessibles aux personnes du quartier

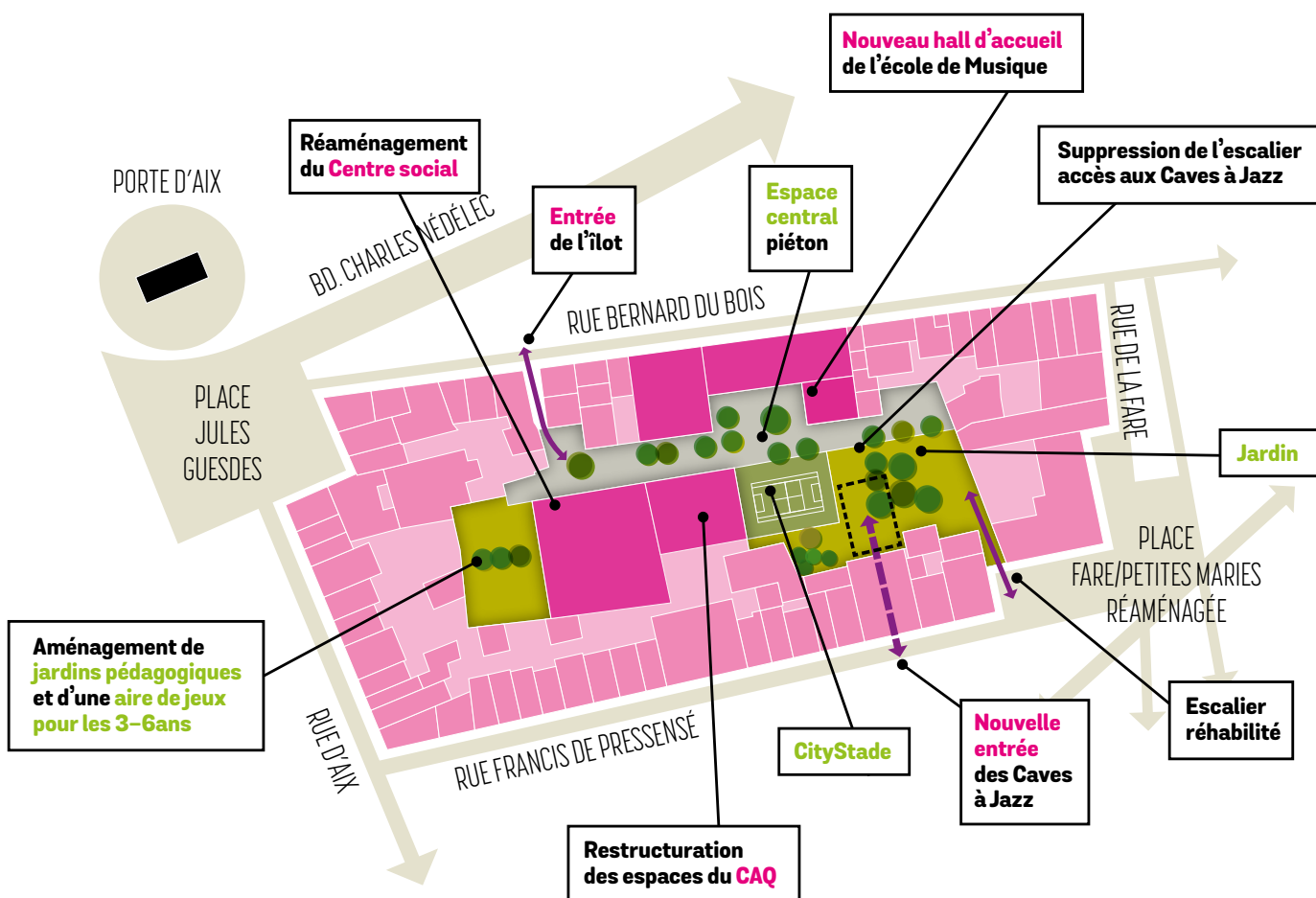
et mieux identifiés et plus attractifs pour des visiteurs de tout Marseille. Cette transformation serait incomplète si les abords de ces équipements n'étaient pas, eux aussi, rénovés. Ce sera fait. Aujourd'hui les voitures englobent souvent l'espace intérieur de l'îlot Velten ; demain, les adultes et les

enfants pourront s'y déplacer agréablement et en sécurité. Ils profiteront d'espaces extérieurs de jeu et de loisirs sportifs à l'abri de la circulation et au calme.

De gauche à droite : l'escalier actuel vers les Caves à Jazz, la halle Velten du centre social et l'espace central de l'îlot aujourd'hui



QU'EST-CE QUI VA CHANGER POUR L'ÎLOT VELTEN ?



ENTRETIEN

Gisèle Hofmann, responsable du service technique des bâtiments pour le 1^{er} arrondissement, direction générale Architecture et valorisation des équipements, Ville de Marseille

Quel est le but du projet de l'îlot Velten ?

Il s'agit de valoriser un ensemble d'équipements publics intérieurs et extérieurs, qui est unique dans le centre de Marseille. D'une part, en rendant les équipements et les espaces publics plus fonctionnels et agréables, d'autre part, en rendant le site plus accessible aux riverains mais aussi à d'autres Marseillais.

Quels sont les équipements concernés ?

L'îlot Velten accueille déjà le centre social et le centre d'animation de quartier (CAQ) et la Cité de la Musique.

Le centre social et le CAQ seront entièrement restructurés. Le premier disposera d'un plateau sportif pour les moins de six ans dans l'ancienne grande halle, le second d'un city stade en extérieur. L'école de Musique et la salle de spectacle Caves à Jazz bénéficieront, elles, d'un accueil et d'un accès beaucoup plus pratiques et sûrs. L'espace central de l'îlot sera réservé entièrement aux piétons.

Les grandes dates de l'opération ?

Le chantier débute en juin et devrait se terminer à la fin du deuxième trimestre 2018. Il se déroulera en plusieurs phases successives pour assurer la

continuité du service public et limiter la gêne pour les utilisateurs et voisins. Cela veut dire notamment que si les différentes activités du centre social, du centre d'animation de quartier et de la Cité de la Musique seront légèrement perturbées, nous nous efforcerons de réduire au maximum leurs interruptions, pour ne pas pénaliser la vie sociale du quartier.

Tous les informations pratiques concernant l'organisation du chantier et ses conséquences pour les riverains et utilisateurs seront données dans un prochain Flash info.

La démarche de concertation menée en 2013 par la Compagnie des Rêves Urbains avec les habitants, les utilisateurs et les responsables des différents équipements a permis de préciser leurs attentes. Le projet les concrétise de plusieurs manières.

1 La grande halle réaménagée pour le centre social : en rez-de-chaussée les activités sportives et la danse, en mezzanine les permanences d'accueil et l'administration

2 Le centre d'animation de quartier restructuré : le bâtiment est maintenant entièrement réservé au CAQ qui augmente sa surface d'activités

Un mail, espace piéton central, réaménagé et planté avec deux accès : par le passage voûté depuis la rue Bernard Du Bois et par les escaliers depuis la rue Francis de Pressensé

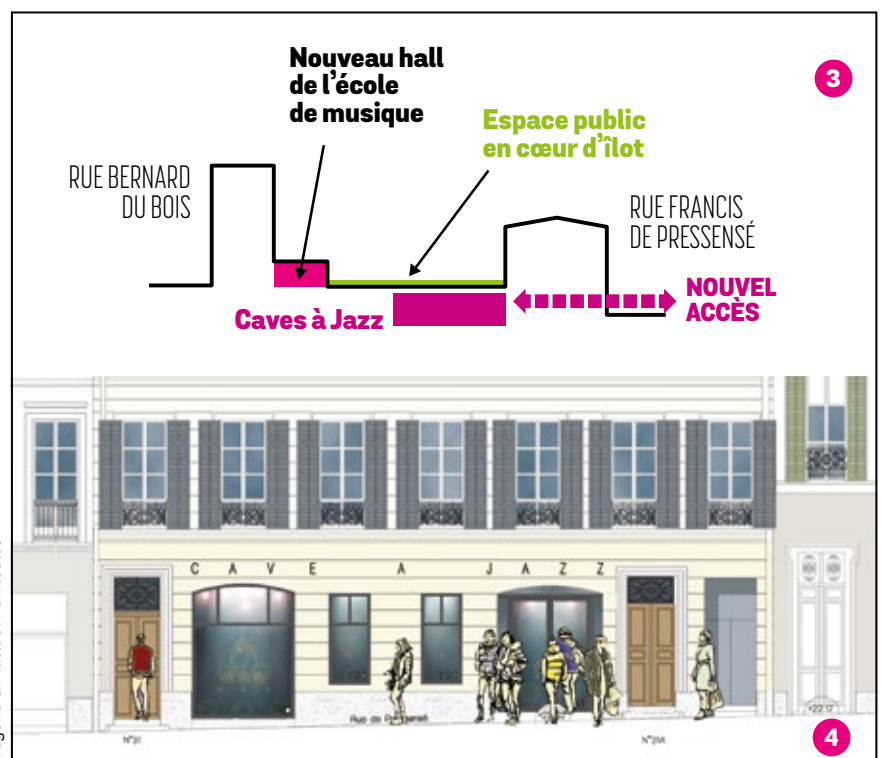
3 4 La Cité de la Musique : Un nouveau hall d'accueil des élèves de l'école de musique, aménagé en cœur d'îlot.

Une nouvelle entrée pour les Caves à Jazz, rendue beaucoup plus visible, avec un accès direct depuis la rue Francis de Pressensé

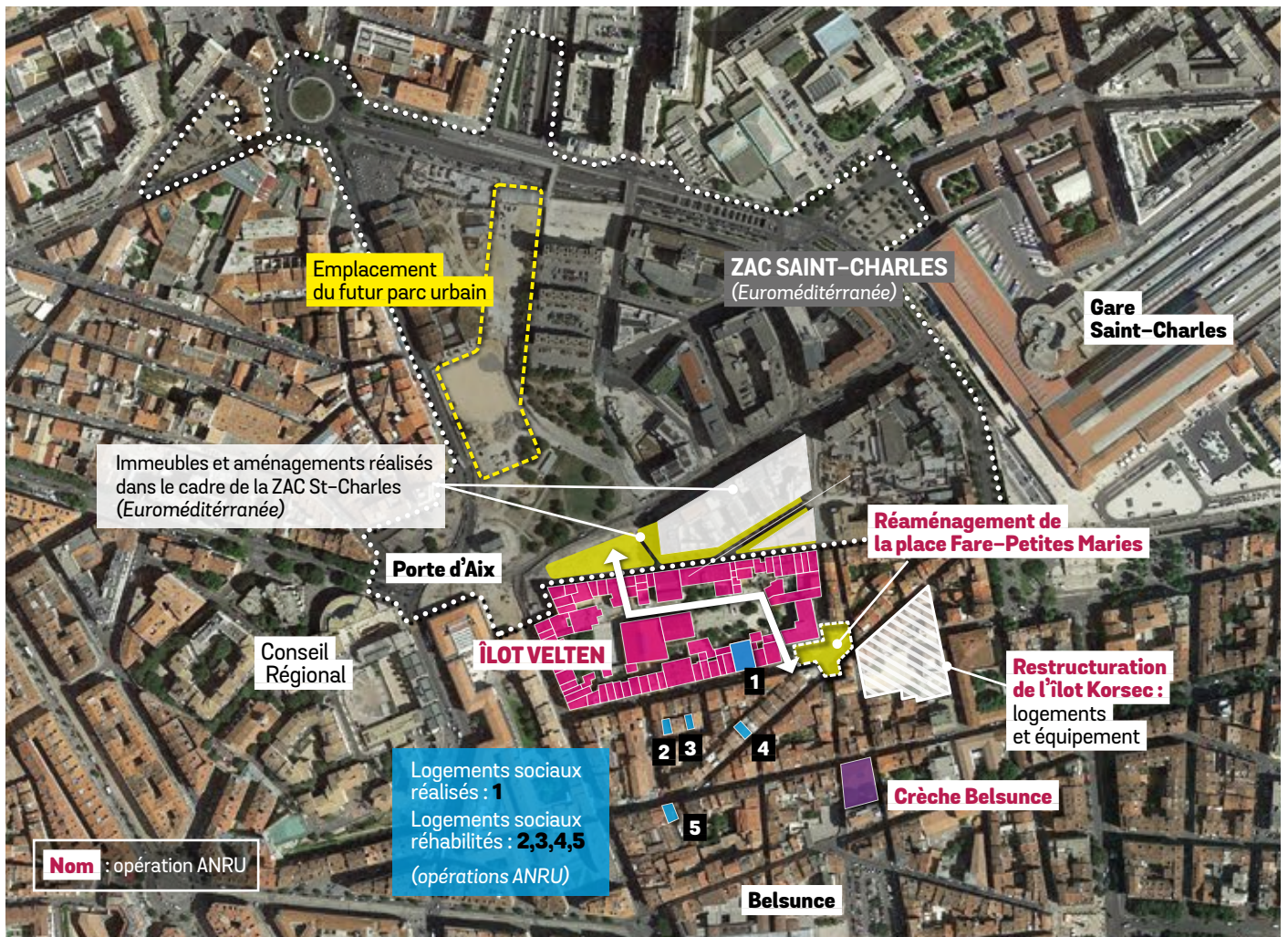


Grégoire & Mattéo Architectes

2



Grégoire & Mattéo Architectes



De Belsunce à Saint-Charles, un même projet

Le groupement d'intérêt public Marseille Rénovation Urbaine coordonne les différents intervenants (Soléam, Ville Marseille, Mairie de secteur) sur l'îlot Velten et ses alentours. Avec l'équipe de la politique de la ville, il a accompagné la concertation publique sur les aménagements, en prenant en compte un contexte plus large. L'aménagement d'un grand mail (passage) piéton au cœur de l'îlot Velten va ainsi permettre de mieux desservir ses équipements à l'intérieur de l'îlot, mais aussi d'améliorer la circulation entre la rue Bernard Dubois d'un côté et le secteur de la Place Fare-Petites Maries et de la rue Presensé, de l'autre. Ceci permettra, entre autres, d'assurer la liaison piétonne vers le futur parc urbain aménagé par Euro-méditerranée dans la ZAC Saint-Charles, qui accueillera à terme de nouveaux équipements de proximité.

Cette intervention s'inscrit dans le périmètre plus large du projet ANRU du Centre Nord. Il concerne quatre secteurs des 1^{er}, 2^e et 3^e arrondissements, avec plusieurs objectifs. Le premier est



La crèche Belsunce, rue Longue des Capucins.
Atelier DBMCG, Dominique Bier, architecte

de contribuer à la résorption de l'habitat indigne, en complément d'actions menées par la Ville de Marseille. Sur l'ensemble des secteurs concernés, ce sont 481 logements sociaux qui doivent être créés à terme, en remplacement de logements privés dégradés. Les partenaires du projet ANRU rénovent ou implantent aussi des équipements sociaux, sportifs et culturels, comme la crèche Belsunce, livrée en 2012, ou comme ceux de l'îlot Velten. Ces équipements serviront évidemment d'abord aux habitants du quartier, mais ils doivent aussi attirer des utilisateurs d'autres secteurs de Marseille. Enfin, le réaménagement de rues, passages, places — comme la place Fare/Petites Maries — est également une composante majeure de ce vaste programme de requalification.